

## Compte de Résultat

	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises	2 525		2 525	
Production vendue	560 187	510 422	49 765	9,75
Autres produits	1 985	15	1 970	NS
<b>Total</b>	<b>564 697</b>	<b>510 437</b>	<b>54 260</b>	<b>10,63</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises	43 602	21 354	22 248	104,19
Variation de stock (m.p.)	642	1 343	-701	-52,20
Autres achats & charges externes	434 471	344 377	90 094	26,16
<b>Total</b>	<b>478 714</b>	<b>367 074</b>	<b>111 641</b>	<b>30,41</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>85 983</b>	<b>143 363</b>	<b>-57 380</b>	<b>-40,02</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 572	847	725	85,61
Salaires et Traitements	109 949	106 862	3 086	2,89
Charges sociales	43 282	35 820	7 462	20,83
Amortissements et provisions	51 966	16 661	35 305	211,90
Autres charges	1 193	9 134	-7 941	-86,94
<b>Total</b>	<b>207 962</b>	<b>169 324</b>	<b>38 638</b>	<b>22,82</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-121 980</b>	<b>-25 961</b>	<b>-96 019</b>	<b>369,86</b>
Produits financiers				
Charges financières	2 075	1 064	1 010	94,96
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 074</b>	<b>-1 064</b>	<b>-1 010</b>	<b>94,95</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-124 054</b>	<b>-27 025</b>	<b>-97 029</b>	<b>359,04</b>
Produits exceptionnels	12 195	9 566	2 629	27,48
Charges exceptionnelles	30 319	289	30 030	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-18 124</b>	<b>9 276</b>	<b>-27 401</b>	<b>-295,38</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-142 178</b>	<b>-17 749</b>	<b>-124 430</b>	<b>701,07</b>

# i.Périclès

Vote interactif depuis 1986

## Dates

Ouverture du scrutin: vendredi 16 juin 2023 à 14:00

Fermeture du scrutin: mardi 20 juin 2023 à 12:02

## Urne

- L'empreinte numérique du serveur de vote est : d09acf90
  - L'empreinte numérique du scrutin est :  
tI9wPgB0/4hErypoSgZu3aFDQnZhG1JEFw8hu4iOU0U.
  - La liste d'émargement comporte 56 votants et a pour empreinte numérique :  
QZlvbscLz9scFXTznq7LG8MB1oQWp2X/BUZXzy4uPT0.
  - Date de dépouillement : mardi 20 juin 2023 à 12:02
  - Bulletins dépouillés : 21 / 56 (38%)
- 
- L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice social clos le 30 septembre 2022, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de -142.178,00 € Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux administrateurs, au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
    - **POUR: 20 (95.24%)**
    - **ABSTENTION: 1 (4.76%)**
    - **CONTRE: 0 (0.00%)**
- 
- L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 225-38 du nouveau code de commerce.
    - **POUR: 21 (100.00%)**
    - **CONTRE: 0 (0.00%)**
    - **ABSTENTION: 0 (0.00%)**

**S.C.N.H.**  
Société Coopérative des Nouveaux Hôteliers  
10 Rond-Point de la Corbinerie  
44400 REZÉ  
Tél. 02 28 07 07 27 - [fasthotel.com](http://fasthotel.com)  
RCS Nantes - Siret 402 832 786 00048

- L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022 qui se solde par une perte de -142.178,00 € L'Assemblée Générale reconnaît en outre, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.
  - **POUR: 21 (100.00%)**
  - **CONTRE: 0 (0.00%)**
  - **ABSTENTION: 0 (0.00%)**

**S.C.N.H.**  
Société Coopérative des Nouveaux Hôteliers  
10 Rond-Point de la Corbinerie  
44400 REZÉ  
Tél. 02 28 07 07 27 - [fasthotel.com](http://fasthotel.com)  
RCS Nantes - Siret 402 832 786 00048

**Comptes annuels**

**2022**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Bilan - Compte de résultat

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	137 218	30 401	106 817	110 038
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	13 000	4 745	8 255	9 555
Autres immobilisations corporelles	4 096	1 635	2 461	735
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	2 600		2 600	2 500
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	6 144
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>158 115</b>	<b>36 782</b>	<b>121 333</b>	<b>128 971</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	254 632	56 492	198 140	151 125
Fournisseurs débiteurs	1 332		1 332	2 206
Personnel	1 294		1 294	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 087		27 087	31 999
Autres créances	75 712		75 712	61 644
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	81 530	1 219	80 311	80 500
Disponibilités	266 989		266 989	386 603
Charges constatées d'avance	12 221		12 221	642
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>720 798</b>	<b>57 711</b>	<b>663 087</b>	<b>714 719</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>878 913</b>	<b>94 493</b>	<b>784 420</b>	<b>843 691</b>

## Bilan

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	188 500	194 300
Réserve légale	22 078	22 078
Réserves statutaires ou contractuelles	219 747	219 747
Report à nouveau	-98 099	-80 351
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-142 178</b>	<b>-17 749</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>190 048</b>	<b>338 026</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour charges	22 540	24 249
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>22 540</b>	<b>24 249</b>
Emprunts	145 000	145 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	145 000	145 000
Emprunts et dettes financières diverses	174 055	169 996
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	45 928	34 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 907	89 774
Personnel	16 737	12 688
Organismes sociaux	13 643	9 979
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 320	
Autres dettes fiscales et sociales	2 255	2 049
Dettes fiscales et sociales	47 954	24 717
Autres dettes	3 988	17 600
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>571 832</b>	<b>481 415</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>784 420</b>	<b>843 691</b>



**PLC Conseil**  
ce qui compte, c'est vous

**Société Coopérative des Nouveaux  
Hôteliers S.A.**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2022  
Société Coopérative des Nouveaux Hôteliers S.A.  
10 Rond-Point de la Corbinerie 44400 REZE  
*Ce rapport contient 19 pages*

## **Société Coopérative des Nouveaux Hôteliers S.A.**

Siège social : 10 Rond-Point de la Corbinerie – 44400 REZE

Capital social : € 188.500

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'Assemblée Générale de la Société Coopérative des Nouveaux Hôteliers S.A.

## **1 Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A. Société Coopérative des Nouveaux Hôteliers relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **3 Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **4 Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### *Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### *Rapport sur le gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

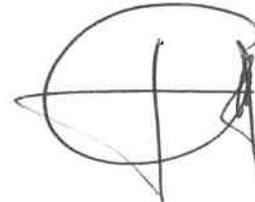
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Beauvais, le 31 mai 2023

La SAS PLC CONSEIL,  
Représentée par  
Lionel CHISS  
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lionel Chiss', written over a faint circular stamp or watermark.

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	137 218	30 401	106 817	110 038
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	13 000	4 745	8 255	9 555
Autres immobilisations corporelles	4 096	1 635	2 461	735
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	2 600		2 600	2 500
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	6 144
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>158 115</b>	<b>36 782</b>	<b>121 333</b>	<b>128 971</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	254 632	56 492	198 140	151 125
Fournisseurs débiteurs	1 332		1 332	2 206
Personnel	1 294		1 294	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 087		27 087	31 999
Autres créances	75 712		75 712	61 644
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	81 530	1 219	80 311	80 500
Disponibilités	266 989		266 989	386 603
Charges constatées d'avance	12 221		12 221	642
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>720 798</b>	<b>57 711</b>	<b>663 087</b>	<b>714 719</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>878 913</b>	<b>94 493</b>	<b>784 420</b>	<b>843 691</b>

## Bilan

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	188 500	194 300
Réserve légale	22 078	22 078
Réserves statutaires ou contractuelles	219 747	219 747
Report à nouveau	-98 099	-80 351
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-142 178</b>	<b>-17 749</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>190 048</b>	<b>338 026</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour charges	22 540	24 249
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>22 540</b>	<b>24 249</b>
Emprunts	145 000	145 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	145 000	145 000
Emprunts et dettes financières diverses	174 055	169 996
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	45 928	34 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 907	89 774
Personnel	16 737	12 688
Organismes sociaux	13 643	9 979
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 320	
Autres dettes fiscales et sociales	2 255	2 049
Dettes fiscales et sociales	47 954	24 717
Autres dettes	3 988	17 600
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>571 832</b>	<b>481 415</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>784 420</b>	<b>843 691</b>

## Compte de Résultat

	du 01/10/21 au 30/09/22 12 mois	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises	2 525		2 525	
Production vendue	560 187	510 422	49 765	9,75
Autres produits	1 985	15	1 970	NS
<b>Total</b>	<b>564 697</b>	<b>510 437</b>	<b>54 260</b>	<b>10,63</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises	43 602	21 354	22 248	104,19
Variation de stock (m.p.)	642	1 343	-701	-52,20
Autres achats & charges externes	434 471	344 377	90 094	26,16
<b>Total</b>	<b>478 714</b>	<b>367 074</b>	<b>111 641</b>	<b>30,41</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>85 983</b>	<b>143 363</b>	<b>-57 380</b>	<b>-40,02</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 572	847	725	85,61
Salaires et Traitements	109 949	106 862	3 086	2,89
Charges sociales	43 282	35 820	7 462	20,83
Amortissements et provisions	51 966	16 661	35 305	211,90
Autres charges	1 193	9 134	-7 941	-86,94
<b>Total</b>	<b>207 962</b>	<b>169 324</b>	<b>38 638</b>	<b>22,82</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-121 980</b>	<b>-25 961</b>	<b>-96 019</b>	<b>369,86</b>
Produits financiers				
Charges financières	2 075	1 064	1 010	94,96
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 074</b>	<b>-1 064</b>	<b>-1 010</b>	<b>94,95</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-124 054</b>	<b>-27 025</b>	<b>-97 029</b>	<b>359,04</b>
Produits exceptionnels	12 195	9 566	2 629	27,48
Charges exceptionnelles	30 319	289	30 030	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-18 124</b>	<b>9 276</b>	<b>-27 401</b>	<b>-295,38</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-142 178</b>	<b>-17 749</b>	<b>-124 430</b>	<b>701,07</b>

**Comptes annuels**

**2022**

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexes

**Cegid**  
Group

## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels	X		
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SA SOCIETE COOPERATIVE DES NOUVEAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 784 420 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 142 178 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "" retenu dans son secteur d'activité.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	170 968		33 750	137 218
Immobilisations corporelles	31 203	3 208	17 315	17 096
Immobilisations financières	8 644	100	4 944	3 800
<b>Total</b>	<b>210 816</b>	<b>3 308</b>	<b>56 009</b>	<b>158 115</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	60 931	3 221	33 750	30 401
Immobilisations corporelles	20 914	2 781	17 315	6 380
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>81 844</b>	<b>6 002</b>	<b>51 065</b>	<b>36 782</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>121 333</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 208	100	3 308
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>3 208</b>	<b>100</b>	<b>3 308</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	33 750	17 315	4 944	56 009
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>33 750</b>	<b>17 315</b>	<b>4 944</b>	<b>56 009</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 373 479 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 200		1 200
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	254 632	254 632	
Autres	64 826	64 826	
Capital souscrit - appelé, non versé	40 600	40 600	
Charges constatées d'avance	12 221	12 221	
<b>Total</b>	<b>373 479</b>	<b>372 279</b>	<b>1 200</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 127 599,71 Euro décomposé en 8 365 titres d'une valeur nominale de 15,25 Euro.

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	24 249		1 710		22 540
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>24 249</b>		<b>1 710</b>		<b>22 540</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			1 710		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 571 832 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	145 000			145 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	174 055	44 466		129 589
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 907	154 907		
Dettes fiscales et sociales	47 954	47 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	49 916	49 916		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>571 832</b>	<b>297 244</b>		<b>274 589</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-4 059			
(**) Dont envers les associés	45 928			

## Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	16 737
Charges sociales s/congés à payer	8 478
Etat - autres charges à payer	1 415
<b>Total</b>	<b>26 629</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 221		
<b>Total</b>	<b>12 221</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 944	
Produits des cessions d'éléments d'actif		4 944
Autres produits		6 531
<b>TOTAL</b>	<b>4 944</b>	<b>11 475</b>